

**PERTURBATEURS
ENDOCRINIENS**

Adopter les bons réflexes

EN COULISSES

**Ma vie d'assistante
maternelle**

RILLIEUX-LA-PAPE

Une électricité
plus verte

ÉDITION
**Plateau
Nord**

N° 48
NOVEMBRE
DÉCEMBRE
2024

LE MAGAZINE DE LA MÉTROPOLE DE LYON

MET'



MÉTROPOLE

GRAND LYON



Sommaire

04

Quoi de neuf ?

Plantations en cours au parc Blandan | Journée de lutte contre la précarité énergétique | Des collègues solarisés | Une nouvelle Caisse de l'alimentation | Aides à la mobilité...



07

Grand angle

Perturbateurs endocriniens

Changer les habitudes pour vivre mieux



06

Voté au conseil

Quatre décisions importantes votées lors du dernier conseil métropolitain

10

Projets

On a testé pour vous la vélo-école

12

En coulisses

Vis ma vie...
d'assistante maternelle



MÉTROPOLE

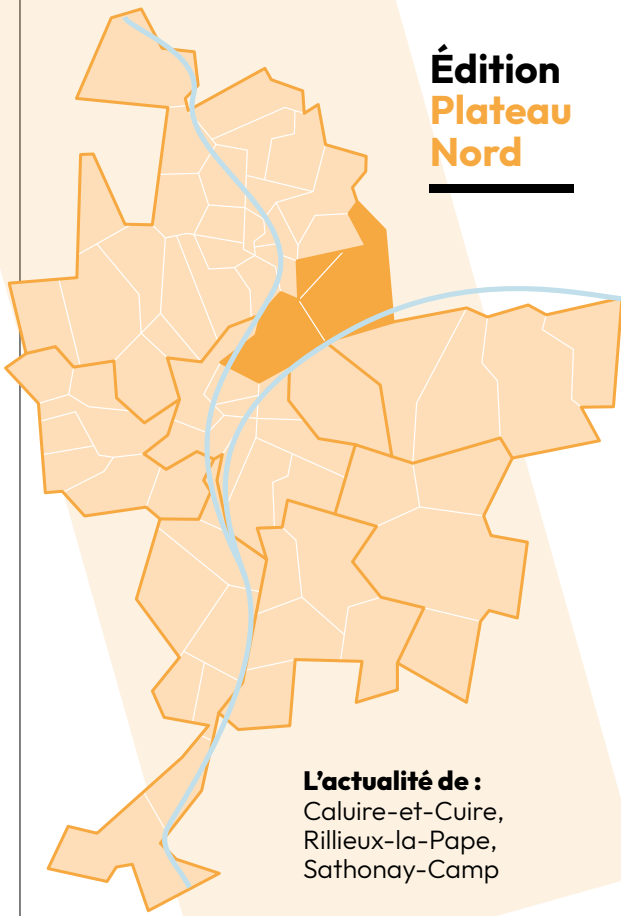
GRAND LYON

MET' | N° 48 | Nov. | Déc. 2024
Le magazine d'information
de la Métropole de Lyon
met.grandlyon.com

Métropole de Lyon – Direction de la communication : 20 rue du Lac – CS 33569 – 69505 Lyon Cedex 03 – magazine@grandlyon.com – Directeur de publication : Julien Zloch – Rédactrice en chef : Céline Boucharlât – Rédacteur en chef adjoint : Cédric Perrier – Rédaction : Éléonore Di Maria, Amaya Fernandez, Amandine Le Blanc, Pierre Lelièvre, Capucine Rousseau – Iconographie : Jean-Paul Lamy, Marine Durantet – Photo de couverture : Anais Mercey – Métropole de Lyon – Suivi de production : Isabelle Gabert, Loona Dugoua-Macé – Illustrations : Shutterstock/Huza – Conception et mise en page : Du bruit au balcon – Impression : Roto France Impression – Tirage : 740 000 exemplaires.
ISSN 2493-156X (En ligne) – ISSN 3040-8016 (Imprimé)

14

Près de
chez vous...



Édition Plateau Nord

L'actualité de :
Caluire-et-Cuire,
Rillieux-la-Pape,
Sathonay-Camp

Ce magazine est distribué dans toutes les boîtes aux lettres.
Si vous constatez qu'il est mal distribué à votre domicile, signalez-le !
→ met.grandlyon.com/distribution_met

- Ne pas jeter sur
la voie publique -



Suivez l'actu de votre Métropole
sur met.grandlyon.com
et sur les réseaux sociaux :

- [legrandlyon](https://www.facebook.com/legrandlyon)
- [Métropole de Lyon](https://www.linkedin.com/company/metropole-de-lyon)
- [grandlyon](https://twitter.com/grandlyon)
- [grandlyon](https://www.instagram.com/grandlyon)
- [Grand Lyon TV](https://www.youtube.com/GrandLyonTV)

16

Et si on sortait

Super Demain, le rendez-vous des familles connectées | Quart de siècle pour la Fête des lumières | Visite contée à l'opéra | Saison d'anniversaire au musée des Confluences | 6^e édition de la Nuit du cirque...



Bruno Bernard,
président
de la Métropole
de Lyon

© Nicolas Leblanc - Item - Métropole de Lyon

Quand de jeunes parents choisissent de confier leur enfant à une assistante maternelle, cette dernière joue un rôle essentiel en prenant une part active dans les apprentissages fondamentaux des tout-petits. Les équipes de la Protection maternelle et infantile de la Métropole de Lyon délivrent les agréments et accompagnent au quotidien ces professionnelles de la petite enfance. De nombreuses familles cherchent encore leur assistante maternelle, des formations sont accessibles à tous pour exercer ce métier passionnant. Et pour en découvrir plus encore, une centaine d'animations se déroulent dans toute la métropole, du 18 au 23 novembre.

Nov. | Déc. 2024

Quoi de **MÉTROPOLE** neuf?!



© Thierry Fournier - Métropole de Lyon

Coopérer pour mieux manger !

Lutter contre la précarité alimentaire, c'est l'objectif de la Caisse de l'alimentation, expérimentée depuis le 21 septembre dans le 8^e arrondissement de Lyon. Portée par l'association Territoires à vivres Grand Lyon et cofinancée par la Métropole de Lyon, l'État — via le fonds Mieux manger pour tous — et les cotisations de volontaires, la Caisse de l'alimentation est un dispositif participatif. Les bénéficiaires cotisent à hauteur de leurs moyens et reçoivent un versement en fonction de la composition de leur foyer, à dépenser dans des commerces partenaires. L'ambition : faciliter l'accès à une alimentation locale, de qualité, respectueuse de l'environnement et des personnes qui la produisent.

RENDEZ-VOUS À BORD!

Le périmètre de l'application En covoit' Rendez-vous s'étend ! La plateforme de covoiturage, initiée par Sytral Mobilités, concerne désormais près d'1,6 million d'habitants de la métropole et au-delà. Elle propose aux conductrices et conducteurs une incitation financière et permet aux passagers abonnés TCL, Cars du Rhône et Libellule de covoiturer gratuitement.



ZFE : on vous aide !

Pour améliorer la qualité de l'air et respecter enfin les normes européennes, la Zone à faibles émissions (ZFE) se renforce à partir du 1er janvier 2025. Conformément à la loi Climat et Résilience de 2021, les véhicules classés Crit'Air 3 seront interdits à la circulation et au stationnement. La Métropole a prévu une dérogation « petit rouleur » autorisant jusqu'à 52 jours de circulation par an, et des aides financières pouvant aller jusqu'à 3 000 euros en fonction de votre revenu fiscal de référence. Ces aides sont cumulables avec celles de l'État (bonus écologique et prime à la conversion).

→ zfe.grandlyon.com



© Johan Richomme

EN BREF

Plan d'urgence logement : un an de soutien

Face à la crise du logement, la Métropole a débloqué, fin 2023, une enveloppe exceptionnelle de 10 millions d'euros. En un an, elle a permis de soutenir 92 opérations immobilières à l'arrêt, soit 5 595 logements, dont plus de 3 200 sont des logements sociaux et intermédiaires ou accessibles grâce au dispositif Bail réel solidaire.

Sous le soleil évidemment

120 000 euros d'épargne citoyenne ont été collectés pour l'installation de panneaux solaires sur le toit des collèges du territoire. Trois premiers établissements ont pu ainsi être solarisés.

→ undeuxtoitssoleil.fr

La verdure en bas de chez soi

Pour favoriser le retour de la nature en ville, la Métropole aide à la végétalisation des espaces résidentiels collectifs : dans les résidences privées et les établissements médico-sociaux, et désormais dans le parc social avec la plantation de 1 600 arbres et arbustes cette année.

2 300

Comme le nombre de soudures de rails que comptera le projet du tramway T 10. La nouvelle ligne reliera la gare de Vénissieux au secteur de Gerland (Lyon 7) en passant par Saint-Fons. La mise en service est attendue pour 2026.



© Laurence Danière - Métropole de Lyon

PARC BLANDAN : TOUJOURS PLUS VERT !

Coup d'envoi de la troisième phase des travaux d'aménagement du parc Sergent-Blandan (Lyon 7), menés par la Métropole et la Ville de Lyon. Le projet, pensé en concertation avec les riverains, les usagers et l'Association de développement du parc, portera sur la partie haute du site, où se dressent trois anciens bastions militaires. Il prévoit de renforcer la végétation et les espaces ombragés, avec la plantation de 1 000 nouveaux arbres et plants forestiers, l'installation de jeux pour enfants et de fontaines à eau. Ces travaux qui répondent aux besoins de calme et de fraîcheur exprimés par les habitants mettront en valeur le riche patrimoine du parc, pour lui rendre ses lettres de noblesse.

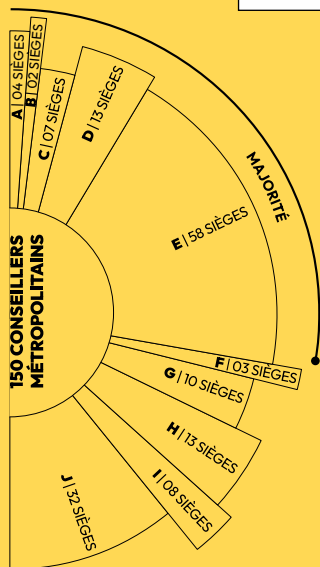
Chauffer son logement : un défi de taille

En France, selon l'Observatoire national de la précarité énergétique, près de 11 % des foyers déclarent consacrer plus de 8 % de leurs revenus pour payer leur facture d'énergie. La Journée de lutte contre la précarité énergétique, mardi 12 novembre, est l'occasion de rappeler qu'il existe différents dispositifs dédiés sur le territoire : le Service local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie (Slime) qui organise des visites à domicile, l'Agence nationale de l'habitat (Anah) et Écoréno'v qui fournissent un soutien à la rénovation énergétique, le Fonds solidarité logement énergie qui aide au paiement des factures, ou encore Histologe, une plateforme de signalement en ligne. Au niveau national, le chèque énergie est versé chaque année à plusieurs millions de foyers.

→ grandlyon.com/economiesdenergie

Trois millions pour le logement étudiant

Avoir un toit à un coût abordable est un droit. La Métropole de Lyon et ses partenaires investissent pour créer des logements sociaux universitaires et accueillir une partie des 190 000 étudiants du territoire. Aujourd'hui, 13 500 places sont disponibles. Avec l'augmentation du nombre d'élèves prévue d'ici 2029, le conseil a décidé de consacrer trois millions d'euros supplémentaires pour poursuivre la dynamique. Il est prévu 4 850 nouvelles places d'ici cinq ans.



LÉGENDE

- A | Métropole insoumise résiliente et solidaire
- B | Métropole en commun
- C | Communiste et républicain
- D | Socialistes, la gauche sociale et écologique et apparentés
- E | Les écologistes
- F | La Métropole pour tous
- G | Synergies Élus et Citoyens
- H | Progressistes et républicains
- I | Inventer la Métropole de demain
- J | La Métro Positive

Voté au CONSEIL

Retour sur quatre décisions importantes votées lors du dernier conseil métropolitain, le 30 septembre.

Le plastique, c'est plus si fantastique

Le plastique à usage unique fait partie de notre quotidien mais c'est une source de pollution majeure à l'échelle mondiale. Sur son territoire, la Métropole coordonne et amplifie les initiatives pour limiter l'usage du plastique, développer le réemploi et protéger les cours d'eau. Avec du concret à la clé : limitation du plastique dans les cantines des collèges, installation de poubelles de tri des emballages en ville, utilisation de vaisselle réemployable lors des événements...

Collèges : la marche c'est la santé !

Quand on n'habite pas trop loin de son collège, le plus simple est souvent d'y aller à pied ou à vélo. Encore faut-il pouvoir le faire de façon sécurisée. Depuis 2022, les élèves de sept collèges de la métropole ont bénéficié de nouveaux aménagements. Les élus ont décidé de poursuivre dans cette voie et des projets sont à l'étude à Vaulx-en-Velin ou Grigny.

Des quais au centre-ville, ça bouge à Neuville

Vous habitez Neuville-sur-Saône ou vous aimez vous balader le long de la Saône ? Deux projets urbains d'envergure vont rendre plus agréable ce secteur du nord de la métropole. Le premier concerne la piétonisation de la rue Victor-Hugo. Le second prend place sur les quais autour du pont. Des espaces publics plus sécurisants pour les piétons, un accès plus aisé pour les commerces ou le marché, la mise en valeur du patrimoine et la plantation d'arbres pour rafraîchir la ville sont au cœur de ce projet. Une première phase de travaux débutera en juin 2025.



GRAND ANGLE

Perturbateurs endocriniens CHANGER LES HABITUDES POUR VIVRE MIEUX

Protéger sa santé et celle de ses proches avec des gestes simples, c'est possible. Face aux risques que représentent les perturbateurs endocriniens pour la santé, la Métropole de Lyon et les communes du territoire se mobilisent pour chasser les polluants de notre environnement.

Pesticides, phtalates, bisphénols, parabènes, composés perfluorés (Pfas) et bien d'autres substances font partie de notre vie quotidienne. Considérés comme des perturbateurs endocriniens, ces polluants sont présents dans de nombreux produits et objets de notre quotidien : aliments, produits d'hygiène et ménagers, cosmétiques, vêtements, mobilier, jouets, ustensiles de cuisine. Mais aussi dans l'air et dans l'eau.

C'est d'ailleurs pour cela que la collectivité se mobilise pour inciter les habitants à limiter leur exposition à ces polluants. Un engagement conduit depuis décembre 2021, date à laquelle la Métropole a signé la charte Villes et territoires sans perturbateurs endocriniens, portée par le Réseau environnement santé. Ce texte, signé également par 25 communes du territoire, vise à promouvoir des pratiques plus respectueuses pour la santé et l'environnement : suppression des produits phytosanitaires, promotion d'une alimentation saine, de saison et locale, actions de prévention sur le terrain. « *L'ambition est de sensibiliser tous les publics, sans être anxieux, pour les inciter à changer leurs habitudes* », explique le docteur Marie-Alice Bayle-Dufetelle, cheffe de service Épidémiologie et promotion de la santé et directrice adjointe à la direction Santé protection maternelle et infantile de la Métropole de Lyon.

Petits gestes aux grands effets

La lutte contre les perturbateurs endocriniens passe essentiellement par un changement de nos habitudes. « *L'idée n'est pas de culpabiliser mais plutôt d'en parler et de partager des bonnes pratiques* », assure Catherine Capgras, responsable de l'unité Promotion de la santé à la direction Santé PMI de la Métropole de Lyon.

Certaines personnes sont plus concernées que d'autres : femmes enceintes, enfants de zéro à trois ans, adolescents et professionnels de la petite enfance. Cette prévention est opportune tant ces substances nocives sont partout. Outre des conseils sur l'aération quotidienne des logements, le lavage des vêtements neufs ou le rinçage des fruits et légumes, d'autres actions peuvent être engagées. Recrutée en service civique par la Métropole de Lyon, Chloé Verdoolaege a multiplié, avec son binôme Stefano Avanzi, les ateliers de sensibilisation auprès de ces publics avec un mot d'ordre : « *Pas de culpabilisation, mais l'invitation à mieux faire. L'objectif de ces ateliers vise à expliquer ce que sont les perturbateurs endocriniens, où ils se trouvent, tout en proposant à chaque fois une alternative* », note Chloé Verdoolaege. Remplacer les produits d'entretien industriels par des solutions naturelles comme le savon noir ou le vinaigre blanc, délaissier les contenants plastiques au profit du verre, préférer des produits naturels et labellisés pour l'hygiène ou encore opter pour des cosmétiques avec écolabels.



Une première victoire contre les Pfas

Dans le sud de la métropole, la lutte contre les Pfas - considérés comme des perturbateurs endocriniens - a une illustration concrète. Cet été, la justice a ordonné une expertise visant à établir la responsabilité éventuelle de Daikin et Arkema, installées à Oullins-Pierre-Bénite, dans la pollution à ces polluants dits éternels. Une décision qui intervient à la suite de l'assignation des deux industriels par la Métropole de Lyon, Eau publique du Grand Lyon et le Syndicat mixte d'eau potable Rhône-Sud. Une première étape pour faire appliquer le principe du pollueur-payeur.

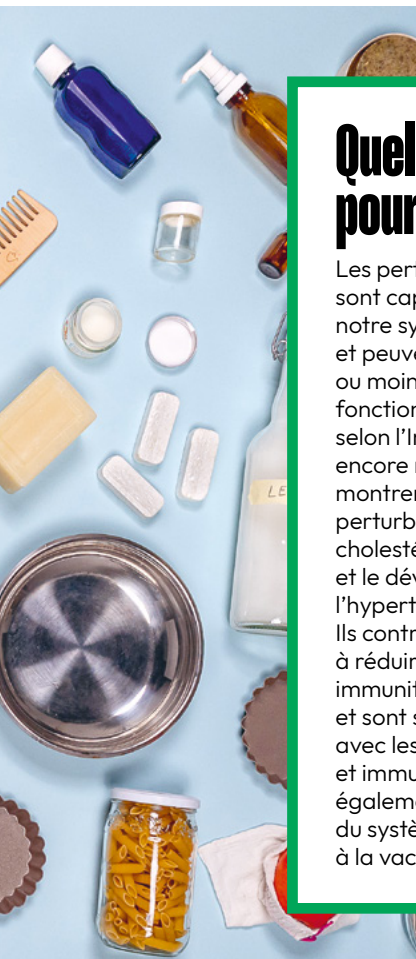


© Anais Mercey - Métropole de Lyon

En 9 mois, ces ateliers ont permis de sensibiliser plus de 500 personnes, de 9 communes de la métropole. « *L'idée n'est pas de dire que nos solutions sont idéales mais plutôt que nous pouvons tendre à faire mieux, précise-t-elle, tout en misant sur l'argument économique des produits faits maison, moins coûteux que ceux du commerce.* » Deux nouveaux services civiques de la Métropole de Lyon poursuivront l'animation de ces ateliers auprès des acteurs et communes intéressés.

Sensibilisation

Au sein de la crèche Frimousse et de la halte-garderie Les p'tites bouilles à Rillieux-la-Pape, des ateliers sont organisés tous les deux mois autour de la santé et du bien-être. Un des derniers en date a notamment porté sur ces polluants. « *Les familles sont bien souvent éloignées de ce sujet, relève Patricia Amblot, directrice des établissements. Il y a un besoin de pédagogie pour insister sur l'importance d'être vigilant et proposer des alternatives.* » Des actions de sensibilisation qui trouvent aussi un écho auprès des professionnels des crèches et des relais petite enfance à travers une journée annuelle dédiée. Les assistantes maternelles ne sont pas oubliées non plus. « *Les équipes de PMI les*



Quels risques pour la santé ?

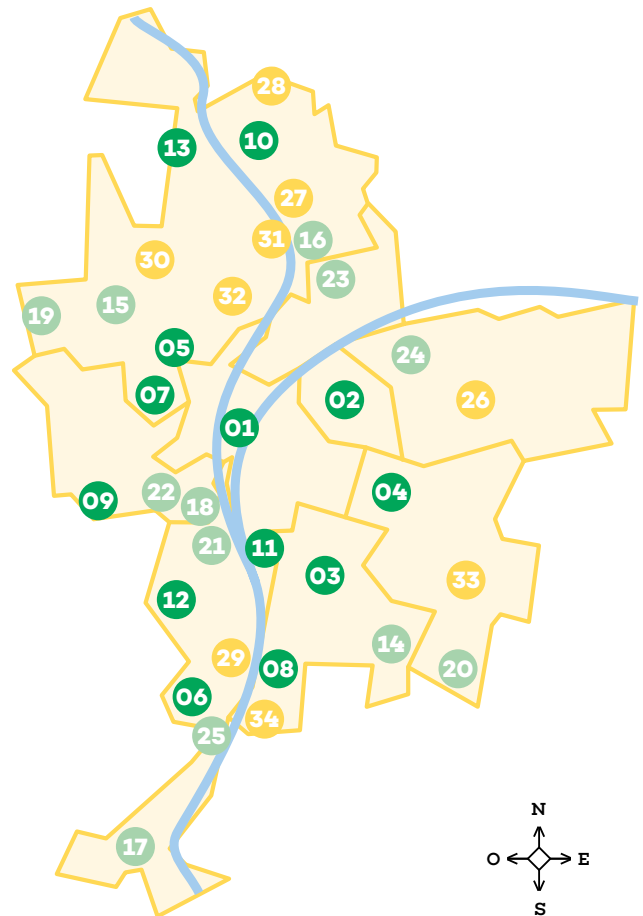
Les perturbateurs endocriniens sont capables de réagir avec notre système hormonal et peuvent impacter à plus ou moins long terme différentes fonctions de notre organisme, selon l'Inserm. Si leurs effets sont encore mal connus, des études montrent le lien entre les perturbateurs endocriniens et le cholestérol, le cancer, la fertilité et le développement du fœtus, l'hypertension ou l'obésité... Ils contribuent également à réduire la réponse du système immunitaire à la vaccination et sont suspectés d'interférer avec les systèmes endocrinien et immunitaire. Ils contribuent également à réduire la réponse du système immunitaire à la vaccination.

accompagnent également vers des changements de pratique en les amenant à repenser leur manière de faire, dans l'intérêt de la santé des enfants accueillis mais aussi de leur propre santé et celle de leur entourage », complète le docteur Bayle-Dufetelle. À Vénissieux, la ville se mobilise. « Des jeunes de 12 à 17 ans ont été sensibilisés, par des experts, à ces questions avant d'imaginer une application mobile pour proposer des recettes de cosmétiques faits maison. Cette sensibilisation était nécessaire et profitable à tous », note Tom Fresse, coordinateur de l'atelier « santé-ville » à la Ville de Vénissieux. D'autres leviers sont aussi mis en place par la Métropole de Lyon sur la protection de l'eau et de l'environnement face à la pollution aux perfluorés. Un plan d'action est engagé notamment dans le sud du territoire pour mesurer et surveiller de près la qualité de l'eau mais également celle de l'air, via l'analyse régulière de 20 perfluorés.

Conférence: Pesticides et cancer, de la recherche à la prévention

→ Jeudi 28 novembre de 18h à 20h30
→ Centre international de recherche sur le cancer (Lyon 7).

SIGNATAIRES DE LA CHARTE « VILLES ET TERRITOIRES SANS PERTURBATEURS ENDOCRINIENS »



Communes signataires en décembre 2021

01 Lyon | 02 Villeurbanne | 03 Vénissieux | 04 Bron | 05 Champagne-au-Mont-d'Or | 06 Charly | 07 Écully | 08 Feyzin | 09 Francheville | 10 Neuville-sur-Saône | 11 Saint-Fons | 12 Saint-Genis-Laval | 13 Saint-Germain-au-Mont-d'Or

Communes signataires en mars 2024

14 Corbas | 15 Dardilly | 16 Fontaines-Saint-Martin | 17 Givors | 18 La Mulatière | 19 La Tour-de-Salvagny | 20 Mions | 21 Oullins-Pierre-Bénite | 22 Sainte-Foy-lès-Lyon | 23 Sathonay-Camp | 24 Vaulx-en-Velin | 25 Vernaison

Communes ayant manifesté un intérêt

26 Décines-Charpieu | 27 Fleurieu-sur-Saône | 28 Genay | 29 Irigny | 30 Limonest | 31 Rochetaillée-sur-Saône | 32 Saint-Cyr-au-Mont-d'Or | 33 Saint-Priest | 34 Solaize

Mobilités

On a testé pour vous la vélo-école

Face au boom des déplacements à vélo (+ 54 % en quatre ans), le territoire de la métropole s'adapte à l'évolution des usages. Mais pédaler n'est pas inné, ça s'apprend : équilibre, coordination, respect du code de la route et savoir-vivre. Être à l'aise sur son vélo, c'est possible avec la vélo-école de la Métropole de Lyon.

Avec Colin Cazaly, notre formateur du jour de la vélo-école, toutes les sessions de formation démarrent ainsi : on s'équipe avec un casque et un gilet réfléchissant et on s'échauffe. L'occasion de quelques étirements et d'exercices de souplesse pour évacuer les éventuelles raideurs du corps et chasser la fraîcheur matinale qui emballent le parc de la Tête-d'Or.

Pour les deux heures de cette formation de niveau intermédiaire, trois participantes ont répondu présentes. Âgées de 33 à 68 ans, ces trois élèves assidues profitent des bons conseils de Colin pour un cours presque particulier.

Gagner en confiance

Avant d'enfourcher son vélo, quelques gestes s'imposent pour s'assurer de rouler en toute sécurité : vérification des freins, de la selle, des roues, de la direction et des embouts de guidon. Il est désormais temps de rejoindre l'un des parkings en terre battue du parc. Pas question d'aller se frotter au peloton des deux-roues qui traverse Lyon ou au flot de circulation automobile. « *L'apprentissage du vélo suit des étapes très graduelles. Une personne qui n'a jamais fait de vélo a besoin de prendre en main sa monture, de se l'approprier, de trouver l'équilibre et d'avancer. Des étapes qui se font hors circulation et permettent de gagner en confiance et en sécurité* », détaille Colin, chargé de mission à la Maison du vélo, qui délivre les formations financées par la Métropole de Lyon.

Il y en a une pour qui tout cela est justement nouveau. Nathalie* a débuté le vélo en juillet, à l'occasion d'une formation d'initiation. Deux mois plus tard, ses appréhensions du début s'effacent. Elle tient en équilibre, pédale et freine avec plus d'aisance.

*le prénom a été modifié



© Anais Mercey - Métropole de Lyon

Un apprentissage qu'elle peaufinera encore quelques semaines avant de pouvoir louer un vélo pour rejoindre son travail plus facilement.

Pour la séance du jour, Colin a concocté un petit parcours parsemé de plots. Slaloms, ligne droite, virage à gauche puis à droite, freinage précis, lever de selle. Les premiers essais sont hésitants avant qu'ils ne deviennent bien plus assurés. « *Hé! Nathalie, tu n'aurais pas un peu grillé le stop, là ?* » lance le formateur sur le ton de l'humour, comme un rappel nécessaire du code de la route. À chaque fois, il apporte conseils et encouragements. La bonne humeur des participantes rend l'exercice plus agréable.

Lever les freins

Avec plus de 300 personnes formées depuis le lancement de la vélo-école en mai dernier et des plannings de réservation déjà bien remplis pour les prochaines semaines, la demande est bel et bien là. Et traduit un réel besoin des Grands Lyonnais.



© Flavien Cuzin - Métropole de Lyon



« Les freins à la pratique du vélo sont de plusieurs ordres. Ce peut être aussi bien la peur de la chute, de ne pas y arriver ou tout simplement être lié à une histoire personnelle où le vélo n'avait pas sa place. On apprend à les dépasser, à se libérer de ses craintes. Surtout, on va se focaliser sur le plaisir de pédaler et sur la sensation de liberté. Si les personnes prennent du plaisir, elles iront au bout de leurs objectifs », pointe Colin Cazaly.

Une des autres participantes ce jour-là est venue pour accompagner son petit-fils de cinq ans dans ses sorties au parc. « Il fait de la draisienne aujourd'hui mais je ne pourrai plus le suivre lorsqu'il aura son vélo alors je me suis dit qu'il fallait que je m'y mette », sourit cette mamie, pleine d'entrain. Des motivations différentes pour un but commun : s'affranchir des peurs pour enfin profiter de la liberté qu'apporte le vélo. La suite de la séance passera par un tour de quelques kilomètres, mais toujours sous l'œil vigilant de notre formateur du jour. L'idée ? Appliquer les consignes apprises plus tôt et gagner en confiance.

Anticiper la pratique en circulation

Le long de la voie verte qui borde la Cité internationale, le petit groupe s'essaye au slalom ou apprend à s'arrêter en groupe, deux par deux, sans gêner la circulation. Au passage piéton, pied à terre obligatoire en l'absence de marquage au sol dédié aux vélos. Et on s'attache à observer l'environnement proche (obstacles, piétons, vélos, mobilier urbain) pour adapter sa conduite.

Une montée en puissance qui préfigure le passage délicat de la pratique en circulation. « Je ne me sens pas encore prête », réagit l'une des participantes. Une autre compte revenir le mercredi suivant se rassurer lors d'une nouvelle session de formation. « Il y a une grosse marche à ne pas sous-estimer entre le hors circulation et le pédalage en ville puisqu'il faut prendre en compte beaucoup d'informations simultanément, déchiffrer la rue, appréhender les multiples situations de circulation et maîtriser les différents aménagements cyclables et non cyclables. Ces compétences s'acquièrent et se complètent pour ensuite amener le pratiquant à ne plus se focaliser sur ce qu'il a appris. Ça deviendra des automatismes », explique Colin.

D'ailleurs, pour se perfectionner, il conseille à ses élèves du jour de compléter leur formation par des cours individuels. « Les apprenants prennent en moyenne dix à quinze heures de cours, ce qui est souvent le minimum pour se sentir prêt à découvrir la circulation. »

Plus d'infos
→ avelo.grandlyon.com

Vis ma vie... D'assistante maternelle

Bienvenue dans le quotidien de Sylvie, qui exerce ce métier depuis 17 ans, chez elle, à Villeurbanne.

8 heures

Maxence arrive le premier. Du haut de ses 19 mois, le petit garçon est un habitué des lieux. Sylvie le garde depuis qu'il est tout bébé. L'assistante maternelle demande à son papa comment s'est passée la nuit, si le petit a bien mangé. Autant d'infos pour sentir son humeur et sa forme ce jour-là. Maxence, lui, loin de ces préoccupations d'adultes a déjà filé au salon et déballe les caisses remplies de jouets sur le tapis.



Photos : © Anais Mercey - Métropole de Lyon

9 heures

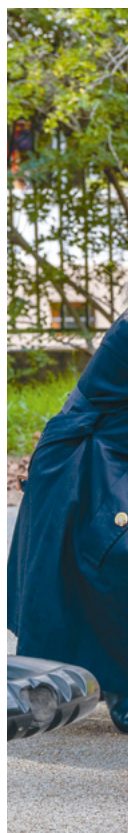
Ce matin, on travaille la motricité fine : gommettes pour Maxence et dessin pour Emilia. La petite fille de 17 mois est gardée depuis peu. Elle est encore en phase d'adaptation et se réfugie souvent dans les bras de "Nounou".

Quand elle ne va pas à la ludothèque ou au relais petite enfance de son quartier, Sylvie descend au parc, au pied de son immeuble. « *J'essaie de sortir tous les jours, sauf s'il pleut trop.* » La balade est également l'occasion pour les enfants d'apprendre à s'orienter ou à traverser la rue. « *C'est important de les stimuler, dès qu'on peut.* » Dans ces moments-là, Sylvie aime retrouver d'autres assistantes maternelles. « *J'ai l'avantage de pouvoir choisir mes collègues* », s'amuse-t-elle.

Un mode de garde qui a la cote

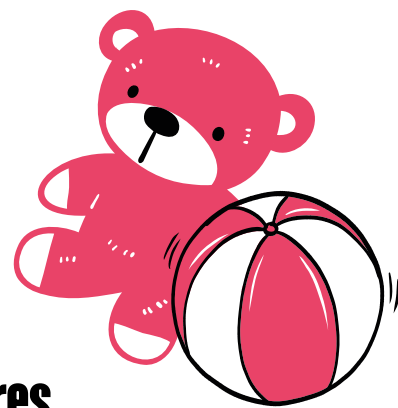
Dans la métropole de Lyon, on recense 6 523 assistantes maternelles agréées pouvant accueillir un peu plus de 21 500 enfants. Les services de la Protection maternelle et infantile, délivrent les agréments et se rendent régulièrement au domicile des assistantes maternelles. L'occasion de contrôler les conditions d'accueil, de faire le point sur la réglementation mais aussi de les accompagner dans leur activité. Ce métier vous intéresse ? Plus d'informations sur

→ grandlyon.com/devenir-assistante-maternelle



11 heures 30

C'est l'heure du déjeuner. Maxence comme Emilia veulent désormais manger tout seuls. « *Les repas peuvent être parfois un peu longs* », confesse Sylvie. Mais là encore, ça fait partie de l'apprentissage. Un peu d'organisation et beaucoup de patience et les petits en redemandent quand on les félicite parce qu'ils tiennent bien leur cuillère.



13 heures

C'est le moment de la sieste. Elle peut durer près de deux heures, selon l'âge des enfants. Sylvie en profite pour souffler : « *Je prends un peu de temps pour moi, car les journées sont longues*. » Au réveil, une fois le goûter avalé, retour au salon. Sylvie aime lire des histoires ou parler aux enfants l'italien, qu'elle a appris en vivant quelques années dans ce pays. Elle connaît même la langue des signes depuis qu'elle a suivi une formation.

17 heures

Maxence est le premier à partir. Cette fois, c'est Sylvie qui fait le compte-rendu de la journée. « *Cela rassure les parents. Certains culpabilisent de passer peu de temps avec leurs enfants. Ça permet d'instaurer une relation de confiance avec eux*. » Le calme est revenu dans l'appartement et les jouets sont transférés du salon vers une chambre. « *J'ai besoin de retrouver mon espace et de me sentir chez moi. De faire une séparation entre le travail et le personnel*. » Ses trois grands enfants ont quitté le nid, il y a plusieurs années, et Sylvie se voit bien exercer ce métier jusqu'à la retraite. « *Je ne suis pas fatiguée, même si ça demande une bonne forme physique. Une forme psychologique aussi, car parfois les pleurs ou les cris des bébés peuvent être source de stress*. » Et quand on lui demande si l'interaction avec d'autres adultes ne lui manque pas, Sylvie évoque une vie associative et culturelle très riche, lors de ses temps libres.



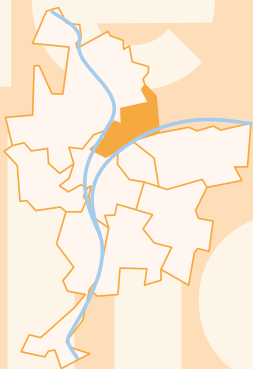
Du 18 au 23 novembre, c'est la semaine des assistantes maternelles. Près d'une centaine d'animations (ateliers, conférences, spectacles...) se déroulent dans les relais petite enfance ou dans les Maisons de la Métropole de Lyon sur tout le territoire.

→ grandlyon.com/programme-assmat

Près de Quoi de neuf?!

PLATEAU NORD

Caluire-et-Cuire,
Rillieux-la-Pape,
Sathonay-Camp



Caluire-et-Cuire

On va voir nounou ?

Dans le cadre de la semaine des assistantes maternelles, du 18 au 23 novembre, les parents qui ont choisi ce mode de garde sont invités à des ateliers créatifs pour partager un temps avec ces professionnelles de la petite enfance. Rendez-vous au relais petite enfance, 37 avenue Charles-de-Gaulle, le mardi 19 novembre à 19h et le samedi 23 novembre à partir de 9h30.

→ Informations et inscriptions:
relais@ville-caluire.fr

Sathonay-Camp

13

Comme le nombre de bornes à compost déployées fin octobre pour les résidents en immeuble. Ce service de collecte des déchets alimentaires de la Métropole de Lyon est accessible à tous. On peut jeter les restes de repas, les épluchures, le marc de café, les coquilles d'œufs, le pain rassis ou encore les fruits et légumes abîmés. Attention, aucun sac en plastique, même biodégradable, ou emballage ne doit se retrouver dans les bornes. Les habitants en maison avec accès à un jardin peuvent faire une demande de composteur individuel.

Rillieux-la-Pape

L'amour dans un château d'eau

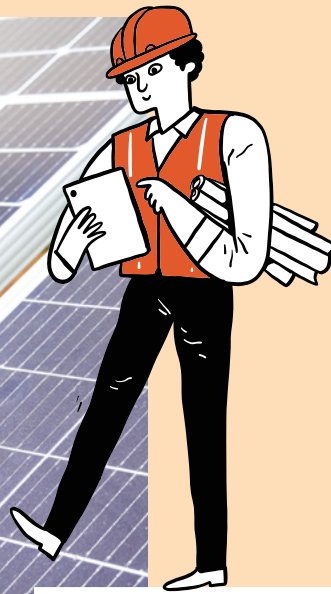
C'est une espèce protégée qui a trouvé refuge et plus encore, au niveau du château d'eau. Si la Ligue de protection des oiseaux (LPO) a constaté la présence d'un couple de faucons pèlerins, cette année quatre bébés ont été observés, confirmant ainsi la reproduction du couple. Un fait notable pour l'espèce. Tous ont réussi leur envol avant d'être revus peu de temps après. Les jeunes sont aujourd'hui émancipés et à la recherche probable d'un territoire. Le couple, lui, est toujours observable sur ou à proximité du château d'eau. Actuellement, la LPO dénombre entre huit et neuf couples dans le Rhône et la métropole.



© Léandre Combe - LPO



© AdobeStock



Les installations solaires de la Métropole de Lyon

Il existe douze centrales photovoltaïques : sur les toits de l'hôtel de la Métropole, de la Salle 3 000, du musée des Confluences, de la station d'épuration de la Feyssine mais aussi sur plusieurs collèges ou encore dans le quartier de la Part-Dieu. Parmi les différents projets de panneaux solaires, on peut noter la chaufferie urbaine à Vénissieux et celle de Surville à Lyon 7.

Rillieux-la-Pape

Une électricité plus verte

L'installation du plus grand projet de panneaux solaires au sol sur le territoire de la métropole est actée. Il produira l'équivalent de la consommation annuelle de 1 000 foyers. Date de mise en service en 2028.

Aussi impensable que ça puisse l'être, il existe des terrains qui ne sont ni constructibles, ni cultivables pour l'agriculture. On parle alors de parcelles dégradées. À Rillieux-la-Pape, près du quartier de la Roue et de la ligne à grande vitesse SNCF Lyon-Paris, plus de quatre hectares de surface demeurent ainsi inexploités. Cette situation s'explique par la fermeture du centre d'enfouissement technique de déchets ménagers, exploité de 1978 à 2004. Afin de répondre au plan Métropole solaire voté en 2022, la collectivité s'est donc penchée sur ce site qui lui appartient. Avec pour idée l'installation de panneaux solaires.

Près de 7 000 panneaux solaires

« Nous avons lancé un Appel à manifestation d'intérêts (AMI) pour trouver un partenaire privé. Le développeur a été sélectionné, il s'agit de l'entreprise CVE [un producteur indépendant français d'énergies renouvelables, Ndlr] qui

gèrera l'ensemble de l'opération : conception, financement (4,5 millions d'euros), travaux, exploitation et même vente de cette énergie », témoigne Camille Soulez, cheffe de projet transition énergétique pour la Métropole de Lyon, avant de poursuivre : « En échange, la collectivité percevra un loyer. Afin de maximiser les retombées pour le territoire, la Métropole de Lyon a également décidé d'être actionnaire minoritaire du projet aux côtés de CVE. »

Concrètement, près de 7 000 panneaux seront installés et orientés plein sud. Leur hauteur ira de 1 à 2,50 mètres et la production annuelle d'électricité sera de 5,6 gigawattheures par an, soit la consommation d'électricité de près de 1 000 foyers. Cette centrale solaire sera la plus grande au sol du territoire métropolitain. La Métropole et CVE comptent sur l'avis des citoyens, et notamment des riverains, pour réaliser une centrale la plus vertueuse possible. Ainsi, plusieurs ateliers de concertation se tiendront pendant la phase de conception du projet.

Et si on sortait



23 & 24 novembre

Super Demain !

Éduquer les enfants à l'utilisation des appareils numériques fait aujourd'hui partie intégrante du rôle des parents. Mais comment les guider, quand même les adultes ont du mal à s'en passer ? Super Demain va vous aider à y voir plus clair ! Organisé par l'association Fréquence écoles, il met cette année la focale sur la gestion du temps passé devant les écrans, avec 30 ateliers ludiques et éducatifs adaptés aux enfants jusqu'à 13 ans. Et pour les adultes, 60 médiatrices et médiateurs seront présents pour vous donner des conseils sur la gestion des écrans à la maison. Une occasion idéale pour mieux comprendre le numérique tout en partageant un moment en famille !

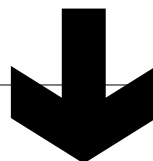
Hôtel de la Métropole de Lyon
Lyon 3 | Gratuit
→ superdemain.fr

Jusqu'au 4 mai 2025

Derrière le rideau

Venez explorer l'opéra de Lyon et ses coulisses avec une visite contée, spécialement pensée pour les enfants de huit à douze ans. Cinq sessions sont organisées d'ici le mois de mai, le dimanche matin. Un conseil : n'attendez pas pour réserver, les places partent très vite !

Opéra de Lyon | Lyon 1 | 12 à 15 euros
→ opera-lyon.com



18 & 19 novembre

S'épanouir à tous les âges

Comment vivre en harmonie avec son âge ? C'est le thème de la 18^e édition du salon Défi autonomie, organisé par l'association Senior autonomie. Au programme : colloques, tables rondes, ateliers de prévention et rencontres avec des intervenants du secteur, dont la Métropole de Lyon, mais aussi une pièce de théâtre. Petite nouveauté : le salon se tiendra pour la première fois à l'opéra de Lyon.

Opéra de Lyon | Gratuit | Sur inscription
→ defi-autonomie.com

15 → 17 novembre

Rêver, innover, évoluer

Le festival Projection transition revient avec pour thème « (R)évolutions : rêver, innover, évoluer ». Alliant cinéma et débats, il explore la manière dont nos sociétés peuvent s'adapter aux enjeux environnementaux. À l'affiche : cinq films inspirants dont *Premier contact*, *Nausicaä de la vallée du vent* et *Au nom de la Terre*, suivis d'échanges avec des experts.

Pathé Bellecour & Ciné Lumière Terreaux
Lyon 2 et 1 | Sur réservation
→ projectiontransition.fr



15 → 17 novembre

Nuit du cirque

L'événement célèbre l'art du cirque sur plusieurs soirées ! Le spectacle *Rhizikon* de la compagnie Rhizome va vous émerveiller.

Théâtre de la Mouche | Saint-Genis-Laval
& **École de cirque de Lyon - MJC de Ménéval** | Lyon 5
À partir de 11 ans | 15 euros

EN BREF



5 → 8 décembre 2024

Quand Lyon s'illumine...

Déjà 25 ans que la Fête des lumières régale nos yeux et nos cœurs. Pour l'occasion, six œuvres plébiscitées lors des éditions précédentes vont revenir s'allumer pour notre plus grand plaisir. Le parcours de la déambulation s'agrandit puisque deux nouveaux sites vont accueillir une installation lumineuse : l'esplanade du Gros caillou à la Croix-Rousse et la Cité-jardin de Gerland. Si vous vous êtes découragés à la vue de la longue file d'attente devant le parc de la Tête-d'Or l'an dernier, la Ville annonce des mesures pour le rendre plus accessible cette année. D'ici là, préparez vos lumignons !

Lyon | Gratuit | Tout public
→ fetedeslumieres.lyon.fr

22 novembre → 14 décembre

L'Empire romain au pluriel

Avec son exposition *Un Empire, des peuples*, Lugdunum dévoile les mille et une manières d'être romain sous l'Empire. Pour aller encore plus loin, il vous propose trois conférences gratuites : *Le verre, de la préhistoire à nos jours*, le 22 novembre à 14h30, *Les violences de masse dans l'Empire romain*, le 23 novembre à 15h et *Les cités romaines et la structure territoriale de l'Empire*, le 14 décembre à 10h30. À noter une visite guidée de l'exposition en langue des signes, le 7 décembre à 15h.

Lugdunum | Musée et théâtres romains | Lyon 5 | 0 à 7 euros
→ lugdunum.grandlyon.com

21 & 22 décembre 2024

Dix ans de Confluences !

Déjà dix ans que le musée des Confluences interroge les cultures et les sociétés avec passion ! Pour l'occasion, une saison spéciale anniversaire s'ouvre à compter de décembre avec une série de rendez-vous inédits et originaux. Ils allieront mouvements, immersion et voyages, pour danser, méditer, s'émerveiller, explorer les confins de la planète et prendre le temps d'apprendre. Pour le week-end d'anniversaire les 21 et 22 décembre, l'entrée sera gratuite et de nombreuses surprises vous attendent. Vivez le meilleur des confluences !

Musée des Confluences | Lyon 2 | 0 à 12 euros | Gratuit pour les enfants et les étudiants
→ museedesconfluences.fr



15 → 30 novembre

Festiv-iel

Ce sont deux semaines de spectacles, débats et ateliers pour célébrer les cultures queer et interroger les normes de genres.

Théâtre de la Croix-Rousse
Lyon 4 | 24 à 50 euros

→ 1^{er} février 2025

Forêt enchantée

Promenez-vous au cœur des bois avec l'exposition *L'appel de la forêt*. Elle est immersive et interactive pour petits et grands. Trouverez-vous la sortie ?

Bibliothèque de la Part-Dieu
Lyon 3 | Gratuit

26 novembre

Moi aussi

À l'occasion de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, venez assister à la projection du film *Moi aussi* de Judith Godrèche, en présence de la réalisatrice.

Institut Lumière | Lyon 8
→ inscriptions.demarches.toodego.com/projection-du-court-metrage-moi-aussi/



Les tribunes

Métropole en commun

Pour un Institut écocitoyen indépendant dans la Métropole de Lyon

La pollution industrielle dans la Vallée de la Chimie persiste malgré les alertes répétées. L'affaire Arkema Daikin, révélant une contamination aux PFAS, montre l'urgence d'agir pour protéger la santé des habitants. Nous appelons à la création d'un **Institut écocitoyen pour la Métropole de Lyon**, financé par la collectivité mais garantissant une indépendance totale. Inspiré des modèles réussis au Pays de Retz et dans la Vallée de l'Arve, cet institut serait un espace de transparence et de contre-expertise, capable de surveiller les risques, produire des études fiables et assurer un dialogue citoyen authentique et constructif.

→ contact@metropoleencommun.fr

La Métropole pour tous

« Vert » plus de démocratie dans notre Métropole ?

Les écologistes qui promettaient le **renouveau démocratique** ont du mal à tenir cet engagement. On aurait pu ainsi espérer que les Conseils soient un véritable lieu de débats, au lieu d'**instances privilégiant sciemment les monologues, souvent sans réponse du président**, ni échanges entre conseillers/VP. Le **nombre de conseils ouverts à tous a été divisé par 2**, au profit des commissions permanentes à huis clos. Les commissions thématiques, dernier rempart pour l'échange entre majorité et opposition, **ont été « torpillées » par la visio-conférence, favorisant la déconnexion et réduisant le débat**. Quant aux commissions générales fréquentes sous la précédente mandature, elles sont systématiquement rejetées. Est-ce à croire que **les écologistes ne supportent pas la contradiction et la concertation ?**
FB, PC, ID

Métropole insoumise résiliente et solidaire

PFAS : Non à l'extension de Daikin !

Depuis l'éclatement de l'Affaire Arkema en 2022, chaque jour qui passe nous révèle davantage toute l'ampleur de la contamination aux PFAS par l'industrie chimique.

Dans l'attente des expertises sur l'impact de Daikin et d'Arkema sur notre territoire, le principe de précaution doit s'appliquer. Les intérêts industriels ne doivent pas primer sur la santé des citoyens.

Une extension de Daikin serait donc inadmissible et démontrerait un mépris des populations contaminées et de la santé des habitants et des travailleurs du coloir de la chimie. Malgré la décision de Tribunal administratif sur l'arrêt d'extension de Daikin, la Préfecture tente d'en imposer un nouveau. Nous nous joignons à l'exécutif métropolitain et aux parlementaires pour dénoncer ce passage en force de l'État dans un territoire déjà très impacté par les "polluants éternels" et pour que s'applique le principe pollueur-payeur.

Soutien aux collectifs d'habitants en lutte !

Communiste et républicain

Pour des jours heureux !

La France se fracture, écartelée entre les premiers de corvée et les premiers de cordée, entre ceux qui ne respectent plus rien et ceux qui ne supportent plus rien, l'unité de la fête olympique et la division politique profonde. Et nous restons dans l'impasse politique. Il faut reconstruire notre modèle

économique, repenser nos institutions.

Crise du logement, crise de l'emploi, crise agricole, jeunesse en souffrance, la gauche doit faire son auto-critique ; elle qui a gouverné sans jamais changer la vie. Les polémiques dérisoires, à gauche comme à droite, ne servent que l'extrême droite. Ouvrons le débat face à des défis gigantesques... pour l'accueil des mineurs, l'hébergement, l'insertion. Oui, de nouvelles mobilités sont nécessaires mais, pour les voies grand-lyonnaises, donnons-nous du temps ! Oui, l'accueil des migrants doit être digne mais il faut que l'émigration des guerres et des misères cesse ! Face à la concurrence qui alimente le racisme, le service public est essentiel ; renforçons-le pour l'égalité entre tous !

Que les 1500 jeunes professionnels de 65 pays des WorldSkills, à Lyon, qui ont valorisé les métiers, les filières, les qualifications redonnent envie de construire "les jours heureux" !

Inventer la Métropole de demain

Pour une maîtrise des dépenses publiques, sans tourner le dos au territoire

Après des années fastes, avoir bénéficié d'une excellente situation financière laissée par la précédente gouvernance, la Métropole est contrainte d'opérer de vives restrictions budgétaires. Ces contraintes, bien qu'inévitables, ne doivent pas nuire aux activités économiques, culturelles, ni à notre politique solidaire. La baisse de la subvention au musée des Confluences suscite des inquiétudes concernant les premières économies réalisées, compromettant ainsi la promotion de la culture et la valorisation du patrimoine lyonnais. Aussi, alors que les écologistes s'indignent d'une éventuelle hausse d'impôts du nouveau gouvernement, qu'ont-ils à répondre aux commerçants confrontés à l'augmentation de leur taxe sur les surfaces commerciales ? Ces secteurs sont pourtant au cœur de la dynamique territoriale.

Loin de la gestion prudentielle prônée par Gérard Collomb, la majorité semble agir de façon désordonnée, prélevant de manière éparse, sans évaluer les impacts sur les secteurs concernés. Au-delà de la simple logique financière, il est fondamental que les ressources mobilisées puissent servir l'ensemble des habitants et des acteurs du territoire. Pour une majorité métropolitaine qui persiste dans des projets clivants, ne serait-il pas temps de recentrer les efforts sur des initiatives fédératrices et bénéfiques pour tous ?

Les élus du groupe « Inventer la métropole de demain »

→ Inventer-demain-lyon.com

Synergies élus et citoyens

Piétonisation de la Presqu'île : un projet qui concerne plus de la moitié des habitants de la Métropole sans étude d'impact globale

Soyons clair. Depuis le début, le groupe Synergies Élus et Citoyens est favorable au projet.

C'est un sujet qui n'est pas nouveau car nous avons, déjà sous la précédente mandature, effectué des expérimentations visant à créer une zone à trafic limité ou ZTL vers la Presqu'île. Encore une fois, les Verts de la Métropole de Lyon n'ont rien inventé. Ce qui n'est pas nouveau également, c'est le manque criant et inquiétant de pragmatisme et de professionnalisme sur ce projet déséquilibré.

La vision étiquée de la situation et la précipitation dont fait preuve l'exécutif actuel montre à quel point il ignore l'ensemble des implications d'une telle décision. À l'échelle de la Métropole, un habitant sur deux vient en Presqu'île au moins une fois par mois. Ainsi, qu'il vienne pour y consommer, profiter des services, y travailler ou simplement se retrouver, ce projet dogmatique impactera significativement la vie de nos concitoyens.

Leur vie au quotidien n'est pas prise au sérieux. Le groupe Synergies Élus et Citoyens dénonce les manques, les insuffisances, les failles du projet et les lacunes du peu ou pas d'études d'impact sur lesquelles s'appuie avec légèreté la majorité actuelle. Nous appelons à la réalisation d'une étude d'impact globale, approfondie et transparente préalable avant sa mise en œuvre.

Ensemble, travaillons à un projet ambitieux et équilibré pour le centre de Lyon, en conduisant une transition vers une ville plus verte, en conjuguant l'activité économique et le bien-être de tous.

Suivez-nous sur les réseaux sociaux !

→ @Synergies-ElusetCitoyens

Progressistes et républicains

Vent de panique budgétaire à la Métropole !

Les recettes de la Métropole connaissent depuis plusieurs mois une grave crise. Avec un marché immobilier en forte baisse, l'épargne de gestion de la Métropole a baissé à 281 millions d'euros en 2023, contre 510 millions d'euros en 2022.

Dans ce contexte particulièrement tendu pour les finances de la Métropole, nous assistons ces dernières semaines à des choix budgétaires de l'exécutif aux conséquences parfois dramatiques :

- suspension de l'hébergement d'urgence avec la mise à la rue de bébés cet été,

- suspension des embauches au sein de la Métropole pendant plusieurs mois avec aujourd'hui une collectivité incapable de répondre aux éventuels surcroits d'activités.

Ajoutez à cela une note de cadrage qui vient de demander aux services une réduction de 15% de leurs dépenses et nous avons là tous les ingrédients d'une véritable rigueur budgétaire.

Face à cette crise qui, il est vrai, ne concerne pas que notre Métropole, nous sommes cependant particulièrement inquiets des réponses apportées par la majorité. Des coupes budgétaires sans aucune stratégie, et des réactions par petites touches un peu dans tous les sens dans un mouvement de panique budgétaire :

- 22 millions d'euros ponctionnés au Sytral quand les transports en commun devraient être une priorité dans la transition de nos mobilités

- une nouvelle augmentation des prélèvements pour les commerçants avec la taxe sur les surfaces commerciales qui pour la première fois depuis 2015 va progresser de 0.5%

- ou encore des baisses des subventions de fonctionnement à des établissements comme le Musée des Confluences ou l'agence d'urbanisme qui risquent d'avoir un véritable impact notamment sur leurs salariés.

L'exécutif ne peut plus se réfugier derrière une supposée responsabilité de ses prédécesseurs qui lui ont laissé une situation financière saine en 2020 et qui pourtant l'alertent depuis plus d'un an sur les dangers qui pointaient.

Nous demandons aujourd'hui des réponses à la hauteur et des propositions concrètes et cohérentes pour compenser les chutes de recettes malheureusement toujours d'actualité.

Socialistes, la gauche sociale et écologique et apparentés

Droits dans la tempête

Fin septembre, nous avons adopté la décision modificative #1 (DM) pour le budget 2024. Cette DM redit notre capacité à faire, d'abord. Elle rappelle aussi notre contexte économique : métropolitain, bien sûr, mais national, surtout. La hausse de 5 M€ de l'enveloppe dédiée au RSA est par exemple liée à l'inflation. Les cadeaux fiscaux aux plus aisés ont mis la France sous procédure d'alerte de l'UE et sa notation sur les marchés financiers à un bas niveau historique pour notre pays.

Conséquence de quoi le gouvernement veut nous faire payer la dette nationale que lui et ses prédécesseurs ont créée. La réalité est que nous payons déjà : les subventions baissent, les dotations ne sont pas indexées sur l'inflation, l'État se retire. La baisse des ressources fiscales, avec un nouveau calcul défavorable du transfert de la TVA ou un niveau de DMTO plus bas que projeté, sont aussi le résultat de ces choix. N'en déplaise aux augures de l'austérité, nous n'avons pas un sujet de dépenses publiques mais un problème de recettes, qui découle de choix exogènes.

Revenons aux DMTO. La production de logements, notamment sociaux, est en difficulté depuis longtemps, et en crise forte depuis trois ans, pour de

multiples raisons : flambée des prix de production et des taux d'intérêt, pratiques de maires qui bloquent les constructions, choix politiques nationaux depuis sept ans (baisse brutale des APL, essorage financier des OPH). L'ancien ministre du Logement, face à cette crise, avait confondu offre et demande, s'attaquant aux demandeurs plutôt qu'améliorer l'offre. Espérons que sa successeuse, qui connaît bien le sujet, saura provoquer un choc de l'offre pour répondre aux besoins en logement. C'est une attente légitime des Français, et cela viendra tant relancer une filière clef de l'économie dans notre pays que renforcer les ressources de nos collectivités.

Dans un contexte économique et financier national difficile, nous continuons et parvenons à maîtriser l'exercice pour tenir les engagements pris devant les Grands Lyonnais, et porter à notre niveau la transition sociale et écologique.

La Métro positive

Mineurs étrangers non accompagnés : faisons le choix de la solidarité et de la responsabilité

Tous les ans, des migrants arrivent en France en étant mineurs sans être accompagnés d'un membre de leur famille. Depuis 2020 ce nombre ne cesse d'augmenter pour atteindre 20 000 en 2023. Pour la Métropole de Lyon comme pour tous les départements, la loi impose de prendre en charge l'accueil et l'évaluation de l'âge de ces mineurs étrangers. La Métropole doit assurer la protection du mineur pendant un minimum de 5 jours (mise à l'abri, restauration, soins...) pendant lesquels elle peut aussi procéder à la vérification de sa minorité. S'ils sont reconnus mineurs, la Métropole est dans l'obligation de les accueillir et de les protéger au même titre que tout autre mineur, c'est le rôle des services de l'aide sociale à l'enfance (ASE). Ceux dont la minorité est contestée sont considérés comme des adultes migrants et relèvent de l'État.

L'afflux croissant de ces mineurs a engendré une saturation des places d'hébergement sur l'ensemble du territoire national. La Métropole de Lyon n'échappe pas à ces contraintes mais malheureusement, la majorité actuelle n'a pas su gérer l'équilibre entre l'accueil obligatoire, les exigences de solidarité et les capacités budgétaires des politiques de l'action sociale.

Depuis son élection la majorité a clamé que « la Métropole de l'hospitalité » accueillait de manière inconditionnelle tous ceux qui se présentaient à elle. Cela, de façon imprévisible par complaire aux associations et collectifs au sein et par lesquels se recrute, croient-ils, leur électeurat. Notre groupe a dénoncé à maintes reprises l'irréalisme des politiques sociales prônées par cette majorité et nous avons marqué notre désaccord en refusant de voter le Projet Métropolitain des Solidarités.

Ces élus qui agissent par dogmatisme ont été rattrapés par la réalité financière et **l'exécutif de la métropole a été contraint, dès juin dernier, à limiter brutalement les dépenses sociales.** Pour faire des économies, le choix politique a été fait de dégrader les services aux publics les plus fragiles. Les conséquences ont choqué beaucoup de Grands Lyonnais car dès cet été nous avons assisté à un bras de fer entre la Métropole et la Préfecture au sujet d'un bébé d'une dizaine de jours remis à la rue en pleine canicule alors qu'il aurait pu bénéficier d'une protection immédiate de la Métropole. En suspendant les prises en charge de sa compétence exclusive et obligatoire, la Métropole a failli à ses missions les plus fondamentales. C'est grâce aux alertes des travailleurs sociaux, relayées par la presse, que ce bébé a enfin été mis à l'abri.

Toutes les collectivités, notamment départementales, confrontées au problème de recettes budgétaires ont fait un travail pour ralentir avec méthode la progression de leurs dépenses. Elles ont réfléchi au périmètre de leurs interventions, aux moyens mis en oeuvre, aux coûts de structures. Pas la Métropole qui a continué à dépenser sans compter et hors compétences obligatoires.

Malgré ces dépenses, au nom d'une prétendue « hospitalité », nos capacités d'accueil sont largement saturées comme en attestent les innombrables squats et campements insalubres. **Cette dérive financière se constate dans tous les domaines** et oblige la métropole à des baisses budgétaires fortes et à des augmentations d'impôts et de taxes. Il y a une **nécessité de revenir à nos missions fondamentales** comme notre groupe le

réclame inlassablement.

Lucien BARGE – maire de Jonage, **Pascal BLACHE** – maire de Lyon 6^e, **Sophie BLACHERÉ** – conseillère régionale, **Nathalie BRAMLET-REYNAUD**, **Richard BRUMM**, **François-Noël BUFFET** – ministre des Outre-Mer, **Carole BURILLON**, **Sandrine CHADIER** – maire de Craponne, **Pascal CHARMOT** – maire de Tassin-la-Demi-Lune, **Philippe COCHET** – maire de Caluire-et-Cuire, **Claude COHEN**, **Doriane CORSALE**, **Chantal CRESPIY**, **Laurence CROIZIER**, **Catherine DUPUY**, **Nadia EL FALOSSI**, **Myriam FONTAINE**, **Séverine FONTANGES**, **Gilles GASCON** – maire de Saint-Priest, **Christophe GIRARD**, **Lionel LASSAGNE**, **Christophe MARGUIN**, **Jean MÔNE**, **Dominique NACHURY**, **Gaël PETIT**, **Clotilde POUZERGUE** – maire déléguée d'Oullins, **Christophe QUINIOU** – maire de Meyzieu, **Michel RANTONNET**, **Véronique SARSELLI** – maire de Sainte-Foy-Lès-Lyon, **Luc SEGUIN**, **Jean-Jacques SELLES** – maire de Chassieu, **Julien SMATI**.

→ Suivez-nous sur notre site :

lametropositive.fr

→ Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux : Facebook et X (ex-twitter)

→ Pour nous écrire : La Métro Positive, Métropole de Lyon – 20 rue du Lac CS 33569 – 69505 Lyon Cedex 03

→ Courriel : lametropositive@grandlyon.com

Les écologistes

ÉCOUTER, DIALOGUER POUR DÉCIDER : UNE RÉALITÉ DANS NOTRE MÉTROPOLE

Notre majorité a été élue pour mettre en œuvre un programme de transition écologique et de justice sociale. Cette confiance, accordée par le vote démocratique des Grands Lyonnaises et Lyonnais, nous oblige. C'est un fait et ce qui nous mobilise au quotidien. Notre territoire se transforme et de nombreux chantiers et travaux sont en cours, entraînant des craintes, des interrogations légitimes mais aussi de l'enthousiasme et de l'impatience. Depuis 2020 et de façon récurrente, l'opposition crie au refus du dialogue, de l'écoute, nous affublant d'une gestion et un comportement autocratiques, etc. À les écouter, il semblerait que nous ne soyons plus en démocratie à la Métropole. Pourtant, ne leur en déplaise, des postures politiciennes n'ont jamais constitué ni une réalité, ni une vérité.

Alors qu'en est-il vraiment ? Cette tribune est l'occasion de revenir sur les faits, simplement les faits.

Convention citoyenne, panels, assemblées d'usagers sont autant de nouveaux espaces démocratiques que nous avons ouverts.

Ces nouveaux lieux de dialogue permettent d'associer très en amont des décisions nos citoyennes. Mais ce sont aussi, et surtout, des lieux qui permettent de s'informer, monter en compétence, dialoguer, confronter ses opinions et rendre des avis et des conclusions qui permettent d'éclairer les décisions.

C'est tout naturellement que le choix s'est porté sur ces formats sur les questions de mise en place de la Zone à faible émission (ZFE), obligation légale, mais aussi pour cheminer vers la reprise de l'eau en gestion publique et tout dernièrement pour réadapter la feuille de route sur la lutte contre le dérèglement climatique sur notre territoire.

Ce sont des **formats plus longs et continus** qui se déroulent sur plusieurs semaines, plusieurs mois et qui permettent **plus de diversité, plus de représentativité, plus de parité** de la population pour débattre de ces sujets cruciaux que sont notre santé, la préservation de la ressource en eau, la viabilité de notre territoire.

Le panel citoyen sur la ZFE composé de 21 membres volontaires tirées au sort a permis de discuter et d'éclairer sur les garanties nécessaires pour créer une ZFE écologique et sociale.

L'Assemblée des usagers de l'eau, qui a émergé grâce aux souhaits de confier aux usagers le choix, entre autres, de décider comment désigner leur 4 représentantes au Conseil d'administration de la Régie publique de l'eau. Tout le monde pouvait s'inscrire et plus de 120 personnes ont participé aux questions de gouvernance mais plus largement sur tous sujets ayant un impact sur la population. **La Convention citoyenne métropolitaine sur**

le climat, qui vient de débiter ses travaux en septembre et qui dureront jusqu'au premier trimestre 2025, est une illustration concrète de notre souci de l'implication citoyenne. Et nous allons ici encore plus loin, pour plus de représentativité en tenant compte du genre, de l'âge, du territoire, de la catégorie socio-professionnelle, du niveau de diplôme, de la composition familiale, etc.

Ces 100 habitantes représentatives de la diversité de notre territoire rendront un « **avis citoyen sur l'adaptation de la Métropole de Lyon au changement climatique** » qui sera intégré pleinement à la révision de notre plan climat.

Difficile d'entendre alors que le dialogue n'existe pas, sauf à croire que pour certaines élues ces sujets ne sont pas primordiaux. Mais ces exemples sont bien loin d'être les seuls à pouvoir être cités.

Les concertations, sous forme plus classiques, sont nombreuses et dépassent largement le seul cadre réglementaire obligatoire.

Il y a des projets plus structurants, plus lourds, plus complexes, plus nouveaux, plus étendus que d'autres. Ils sont souvent l'objet d'interrogations, de craintes vis-à-vis des changements qu'ils peuvent occasionner.

Pour répondre et permettre à chacune de comprendre et s'approprier ces projets, **notre Métropole s'est engagée sur des concertations, modalités de participation au fil de l'eau et à plusieurs étapes de l'élaboration du projet.** Ce qui permet de mieux cerner certaines attentes, d'expliquer plus concrètement le projet, de l'adapter au besoin et ce au fur et à mesure de son avancée. **Être au plus près des réalités est pour nous une priorité.**

Ils sont nombreux ces exemples. En premier lieu, le projet « **Presqu'île à vivre** », où la concertation est continue avec déjà plus de 8 500 participantes, un comité de suivi, des discussions avec l'ensemble des partenaires, une exposition mobile, qui permettent d'affiner le projet et d'expliquer les orientations prises. Il y a une attente forte des habitantes d'un rééquilibrage sur les déplacements, d'une métamorphose qui place notre Métropole dans les territoires d'avenir. On entend les oppositions, mais **c'est mentir de dire qu'on impose sans écouter, dialoguer.** Nous savons faire évoluer les projets, nous le faisons constamment et dès que de besoin.

L'exemple des **Voies Lyonnaises**, qui fait aussi beaucoup couler d'encre, mais ici encore il serait mensonger de remettre en cause la réalité des concertations. Chaque Voie Lyonnaise est présentée au public, fait l'objet de comité de suivi, de discussions avec les communes, les partenaires et ici encore les projets peuvent faire l'objet d'adaptation, et parfois mêmes importantes.

Les infrastructures de transport en commun, et notamment le TEOL, objet d'une concertation préalable sous l'égide de la Commission Nationale du Débat Public qui a été sollicitée en garante de l'impartialité et le bon déroulement. Ici encore, nous pouvons comprendre que l'opposition ait des avis divergents pour le territoire, mais le projet est partagé, débattu avec la population, les acteurs de terrain, les communes et encore ici des adaptations, modifications sont faites dans le sens de l'amélioration du projet.

Nous pouvons aussi citer, **les assises des quartiers populaires** avec ses ateliers participatifs, conférences, plénière qui ont permis à plus de 1000 personnes (particuliers, associations, professionnels) de remonter idées, projets et propositions pour le prochain Contrat de ville métropolitain 2024-2030, ou encore **le Conseil de développement durable** dont le « **renouvellement d'ampleur, résolument destiné à élargir sa base citoyenne et renforcer son rôle dans la démocratie locale** », comme il le dit si bien lui-même a été acté en 2021.

Alors qu'en est-il vraiment ? À l'opposé des images caricaturales servies par nos opposants qui surjouent en permanence la confrontation, ce que nous mettons en place démontre juste l'inverse : de nombreuses expérimentations d'espaces de dialogue et de débats. Ne nous y trompons pas, leur choix n'est certainement pas celui qui met la défense de l'intérêt général au cœur d'un projet politique. Grands Lyonnaises, Grands Lyonnais nous avons surtout envie de vous dire, continuez, venez participer, nous serons toujours ravis d'échanger avec vous, de faire évoluer les projets quand cela est pertinent, de les améliorer pour l'intérêt de toutes et tous.

Vinciane BRUNEL et Benjamin BADOUARD
 Co-présidentes du groupe Les Écologistes

MON MÉTIER ?

Donner
le sourire
à Nina

THÈME
Éveiller les sens
des enfants
aux échanges
interculturels
et artistiques
2024

18 - 23 novembre
2024

SEMAINE DES
ASSISTANTES
MATERNELLES



Des animations pour découvrir un métier plein
de sens et d'avenir pour faire grandir nos enfants !

MÉTROPOLE

GRAND LYON

Tout le programme sur
grandlyon.com/programme-assmat

